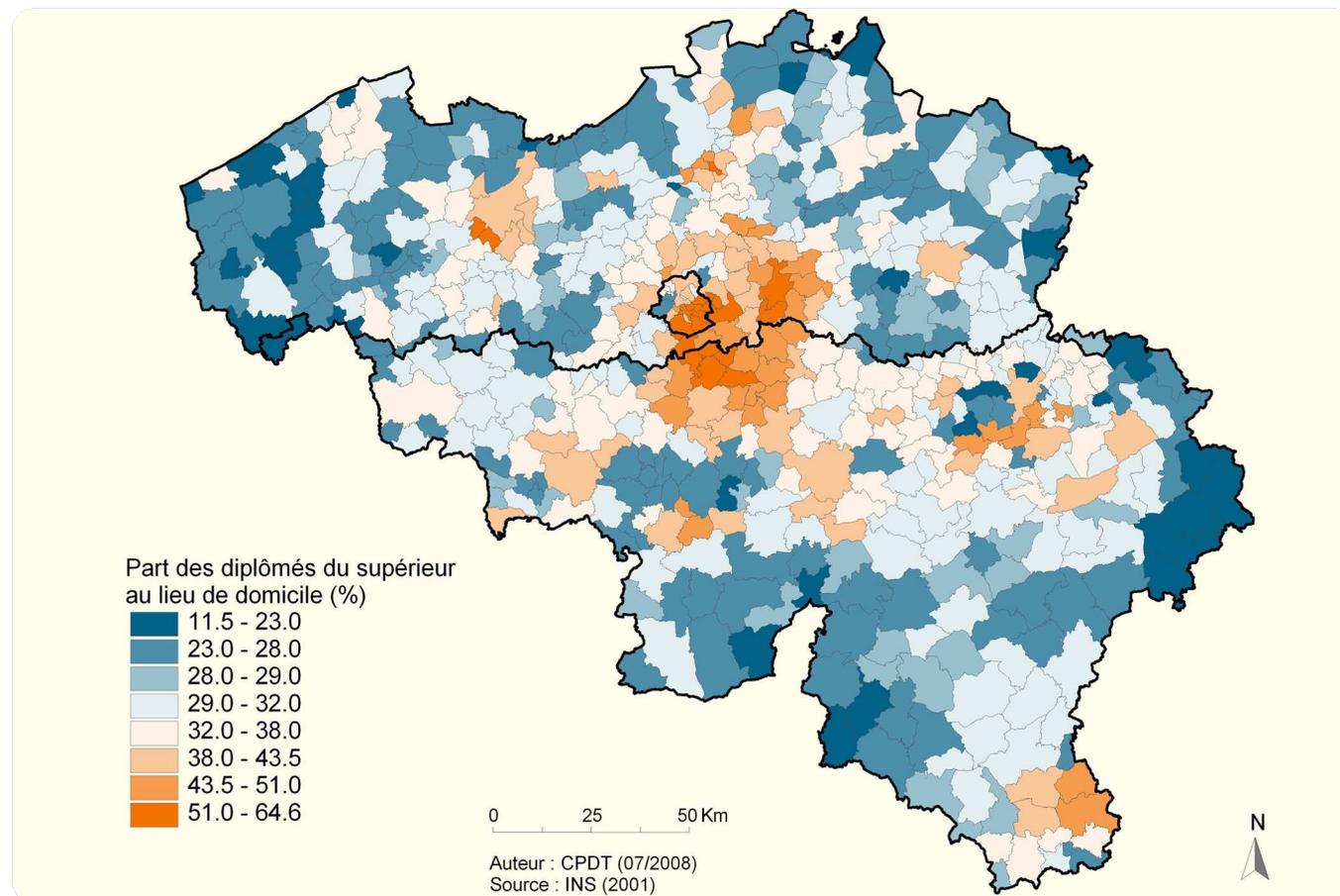


Actifs ayant un diplôme de l'enseignement supérieur en Belgique

La répartition des actifs disposant au moins d'un diplôme du niveau supérieur dessine une structure centre – périphérie très nette. Au cœur de celle-ci figure l'aire métropolitaine bruxelloise (mais pas certains quartiers centraux de la capitale largement habités par une population d'origine immigrée récente), s'étendant largement sur une vaste aire périurbaine flamande et wallonne. Tant en Flandre qu'en Wallonie, les villes disposant d'un fort pourcentage de tertiaire de niveau qualitatif élevé ou de fonctions administratives importantes ressortent : Louvain et Gand, voire Hasselt, plus qu'Anvers ; Liège, Namur et Mons plus que Charleroi. Dans certaines parties périphériques du territoire national, une moindre qualification des actifs ne s'accompagne toutefois pas de niveaux élevés de chômage : c'est le cas en Flandre occidentale, dans le Limbourg et en Communauté germanophone. Le type d'emploi exercé par des résidents belges au Grand-Duché du Luxembourg exige souvent des niveaux élevés de qualification, comme en témoigne la situation autour d'Arlon (Aubange restant en revanche marqué par son passé industriel).

Part des actifs ayant un diplôme de l'enseignement supérieur en Belgique (au lieu de domicile, 2001)



Actifs ayant un diplôme de l'enseignement supérieur en Belgique

Niveau spatial :

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Part des actifs ayant un diplôme de l'enseignement supérieur = rapport entre les actifs diplômés du supérieur et la population active totale x 100.

Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

Données utilisées :

- Population active 2001
- Actifs diplômés du supérieur 2001

Sources des données :

Enquête socio-économique générale 2001.
Direction générale Statistique et Information économique, SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie – 2006 (<http://statbel.fgov.be/>).

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart (pmedinal@ulb.ac.be – 02.650.50.74)
et Prof. Christian Vandermotten (cvdmotte@ulb.ac.be).

Statistiques :

Moyenne : 33,8 %
Valeur minimum : 11,5 %
Valeur maximum : 64,6 %

Distribution de la population :

